

Page du cat. - Intitulé de la formation	durée heures	durée jours	Tarifs intra-entreprises Coût de la formation HT	Tarifs inter-entreprises Tarif de la formation HT pour 1 personne
P-6 Approche des technologies de biologie moléculaire appliquée à la garantie d'authenticité variétale et d'état sanitaire	14	2	2080	520
P-7 Procédés de fermentation utiles à la production alimentaire	17	2,5	2360	590
P-8 Techniques de traçabilité et de contrôle qualité en agroalimentaire	21	3	2920	730
P-9 Les organismes génétiquement modifiés (OGM) en agroalimentaire	15	2	2040	510
P-9 OGM: comment les reconnaître (maïs, soja) ?	7	1	1080	270
P-10 Clonage d'expression de la b-lactamase, mutagénèse dirigée et évaluation fonctionnelle	35	5	5160	1290
P-11 Mutagénèse dirigée : modification de la fonction d'une protéine	21	3	3080	770
P-12 Approche des technologies de base en matière de biologie moléculaire	21	3	3080	770
P-12 Détermination du sexe par la réaction de polymérisation en chaîne (PCR)	7	1	1080	270
P-13 Purifier, produire des protéines recombinantes: le clonage moléculaire	21	3	3080	770
P-13 Identification humaine: les empreintes génétiques en pratique judiciaire	7	1	1080	270
P-14 Diagnostic de maladie infectieuses par PCR	8	1	1120	280
OGM, réglementations française et européenne	2	-	335	-
Les empreintes génétiques en pratique judiciaire	2	-	335	-

* Pour Chaque formation le nombre de participant maximum est de 12 personnes.

* Le tarif intra-entreprise est fixe quelque soit le nombre de participant dans une limite de 12 personnes.

* Le tarif inter-entreprise est défini pour la formation d'une personne, dans le cadre d'un effectif insuffisant l'école se réserve le droit d'annuler la formation avec un préavis d'un mois.

* Assujettie à la TVA sous le n° FR 39 434 683 587, SIRET : 434 683 587 00019, Dispensatrice de formation enregistrée sous le n° 91-30-02163-30